

OCTOBRE 2022

SALLES-COURBATIES

Bulletin municipal n°5



PERMANENCES DU MAIRE :

lundi matin, mercredi matin et vendredi après-midi

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-17h Mercredi : 9h-12h

Tél : 05 65 81 63 93

Mail : mairie.sallescourbaties@wanadoo.fr

Site internet : www.sallescourbaties.fr

L'équipe municipale



PIERRE MARGUERITE

MAIRE



CLAUDE MIQUEL

1^{ER} ADJOINT



THIERRY CAPELLE

2^{ÈME} ADJOINT



LINE SALMON

3^{ÈME} ADJOINTE



DAVID BIGNONNET



SONIA CHABBERT



MYRIAM GRATIA

YANNICK BARNABÉ



MARIE FRANCE BLANCHARD



GÉRARD COLONGES

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
VICE PRÉSIDENT DU SMCLM*



CLAIRE MALO



COMMISSIONS :

Voirie : T.Capelle, Y.Barnabé, C.Miquel, L.Salmon

École : D.Bignonnet, L.Salmon, S.Chabbert, C.Malo

Action sociale : C.Malo, M-F.Blanchard, C.Miquel

Environnement : G.Colonges, M.Gratia, C.Malo, D.Bignonnet, M-F.Blanchard

Association/animation/culture : M-F.Blanchard, T. Capelle, D.Bignonnet

Urbanisme : G.Colonges, S.Chabbert, L.Salmon

Communication : C.Malo, L.Salmon, M-F.Blanchard, C.Miquel, M.Gratia

Appel d'offre : C.Miquel, S.Chabbert, L.Salmon, G.Colonges , Y.Barnabé

Finances : P.Marguerite, S.Chabbert, D.Bignonnet, Y.Barnabé, L.Salmon

DÉLÉGUÉS :

SMEF (Syndicat Mixte des Eaux de Foissac) : C.Miquel, T.Capelle, M.Gratia, L.Salmon

SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du
Département de l'Aveyron) : C.Miquel, M-F.Blanchard

SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et
l'Ingénierie informatique des Collectivités ou
établissements publics Adhérents) : G.Colonges

CNAS (Comité National d'Action Sociale) : C.Malo

Défense : L.Salmon

Sécurité routière : T.Capelle

***SMCLM** (Syndicat Mixte Célé-Lot Médian) : G. Colonges

Incendie et secours : T. Capelle

Le mot du maire

Chères Salésiennes, chers Salésiens,

Notre printemps, notre été a été vivant, riche sur notre commune. En effet, au mois de mai, quinze jeunes Salésiens ont fait le choix de s'inscrire dans une démarche citoyenne et de représenter les jeunes de notre commune. Cette élection du Conseil des Jeunes a été vécue avec un réel entrain et investissement. Source d'idées, de renouveau, d'innovations, de fraîcheur, de spontanéité, d'envies... Ils sont notre avenir et leur investissement d'aujourd'hui crée déjà leur citoyenneté de demain. Je suis très fier, en collaboration avec l'équipe municipale, les enseignantes et les parents, d'accueillir ce Conseil des Jeunes. Cette collaboration promet une belle émergence d'idées dans notre commune.

Tous les mardis soirs, notre marché est maintenant un rendez-vous incontournable. Il génère des rencontres, des échanges, du partage, du lien. Sa mise en place est une réelle réussite aussi bien pour la vie de la commune que pour la qualité des produits proposés. Je ne peux que me réjouir de cet engouement de vie que crée ce rendez-vous hebdomadaire.

Durant l'été, notre commune s'est aussi animée autour des projets portés par nos associations, comités des fêtes, festival international de choral en Aveyron... J'ai pleinement conscience de la volonté, de l'énergie que chacune, chacun a dû déployer. Encore plus cette année, entre les appréhensions liées au virus de la COVID, nous avons aussi subi un épisode de canicule et de sécheresse. Vous avez su trouver sens, envie, volonté à porter les projets auxquels vous croyez. Et encore créer des moments de partage, de joie, d'échange. Bravo à tous, belle réussite.

En lien avec cette épisode de sécheresse, chacun a pu encore une fois prendre part, être acteur de son environnement, de notre terre et je vous en remercie. En tant que maire, j'ai veillé à faire respecter scrupuleusement les arrêtés de la préfecture. L'équipe municipale et moi-même remercions vivement les agriculteurs et habitants qui ont prêté main forte aux sapeurs-pompiers lors de leurs interventions durant cet été sur notre commune et environs. C'est en conjuguant tous ensemble nos efforts, en ayant le souci de nos lendemains que nous protégerons tous notre planète.

Et enfin, en septembre, c'est l'école qui a rouvert ses portes en accueillant ses 45 élèves. Nos deux enseignantes Mme Noell et Mme Vayssettes, ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique accompagneront dans tous les apprentissages et savoirs les enfants de notre commune et de ses environs. Je ne peux que nous féliciter du maintien de notre effectif, de la vie, du dynamisme, de la qualité de l'environnement et du professionnalisme de cette équipe et je souhaite une belle année scolaire à tous ces jeunes.

Prochainement, nous nous retrouverons autour de notre si belle "HALLE" afin de l'inaugurer officiellement comme il se doit et mettre en lumière le travail de tous dans sa réalisation. Je vous dis donc à très bientôt... l'horizon de notre commune apparaît plus que positif dans ce "Bien Vivre" auquel nous aspirons tous.

Bien à vous.

Pierre MARGUERITE

Jeunesse

Samedi 18 juin 2022, le Maire et l'équipe municipale, ont accueilli les membres du **Conseil Municipal des Jeunes** afin d'officialiser leur prise de fonction suite à leur élection en mai.

A cet effet, la municipalité leur a remis une écharpe tricolore d'élu, ainsi qu'un cahier et un stylo utiles à leurs futures prises de notes dans le cadre de leur mission.



Les membres de ce conseil sont : Goran BRESSAN, Enzo DOUCET, Ornella EPIPHANA, Alizée FAU, Virgile et Amaury FRAYSSE, Mathilde LAMBERT, Elizé LAYLY, Kevin MILLION, Elliot et Samuel ODIN, Eloane PETIT-BOCHEREAU, Cléa ROBERT, Noé SABLOS, Mayline VALLON.

Chaque jeune élu a signé une lettre d'engagement où il promet d'accomplir la mission pour laquelle il a été élu, dans le respect de ses pairs et de la chose publique, et du conseil municipal dont le Conseil des Jeunes dépend.

La durée du mandat est d'un an renouvelable. Le prochain scrutin aura lieu en septembre 2023.


Chaque jeune élu, en plus de ses idées propres, se devra d'écouter et relayer la parole des jeunes non élus de la commune auprès du conseil.

La première réunion du conseil municipal des jeunes s'est tenue le 2 juillet. Les idées émises lors de la campagne électorale ont été reprises pour définir les premiers projets à mettre en œuvre. Les idées étaient bonnes et nombreuses. Le conseil a dû voter pour retenir les projets suivants :

- Créer une cabane à dons. Il s'agit d'une "cabane" où l'on pourra déposer tout objet qui ne nous sert plus afin que d'autres personnes puissent en bénéficier sur le principe du self-service. Cette structure se situera sur le parking de la mairie à la place de l'ancienne cabine téléphonique. Du succès de ce premier dispositif dépendra l'installation d'un second à Clauhac.
- Modifier les horaires de la bibliothèque pour que les enfants puissent y aller en sortant de l'école.
- Fleurir la commune. Les jeunes réfléchissent à différents lieux possibles à fleurir.

Lors de cette première réunion, il a également été décidé que les réunions du conseil seraient mensuelles et qu'elles se tiendraient le dimanche matin pour permettre à tous les jeunes élus d'y assister. Réunion chaque premier dimanche du mois à 10h30 au foyer rural.

UN MESSAGE DU CONSEIL DES JEUNES

 Regardez ce que vous faites à la Nature

Nous avons constaté que les gens jettent des déchets à côté des poubelles de la commune. Nous avons constaté aussi que les gens prennent les gradins du stade pour des poubelles. On y trouve des emballages de fast-food, des papiers, des morceaux de verre.

Nous avons de la peine pour la nature et ça nous a choqués.

Des gens peuvent se blesser et ça pollue.

Nous avons l'impression que notre génération est méprisée.

Au stade, par exemple, il y a moins de 40 mètres entre les gradins et les poubelles. Nous vous demandons de faire l'effort d'aller jeter les déchets dans les poubelles.



Le Conseil Municipal des Jeunes

École

RENTRÉE 2022/2023

Pendant l'été, des rangements ont été achetés et aménagés pour la classe d'animation des maternelles, ainsi que la rénovation d'un mur et du tableau de peinture. Un tableau noir a été fabriqué pour la salle de garderie, un lave-linge et sèche linge ont été installés. Les murs en pierre ont été jointoyés, et reconstruits pour certains.

L'effectif est de 45 élèves :

- 24 élèves maternelle-CP
- 21 élèves CE1-CE2

MANIFESTATIONS 2021/2022



- Carnaval avec le défilé des enfants déguisés dans le village le vendredi 22 Avril.



- Chorale sous la Halle le 1er Juillet orchestré par Romina, qui tout au long de l'année prodigue des cours de chant aux enfants de l'école bénévolement.



- Voyage scolaire du 20 au 24 juin à Meschers en Gironde sur le thème découverte d'un nouvel environnement en lien avec le projet éco-école et travail sur la faune et la flore et la protection du milieu marin.
- Accueil des rencontres occitanes : 300 enfants des écoles du secteur profitant de cours d'occitan ont été reçus toute une journée pour diverses activités dans le village: chant, atelier autour de l'eau, autour du bois, ...

MISE EN PLACE D'UNE ZONE DE BIODIVERSITÉ

Grâce à une subvention de la Fédération Départementale de chasse, en lien avec avec le Syndicat Mixte Célé-Lot Médiain, les enfants ont pu participer à la mise en place de la zone biodiversité entre le stade et la Diège : plantation d'arbres, création d'une mare, installation de nichoirs, ...

PROJET ECO-ECOLE

Dans le cadre du projet éco-école, en lien avec la mise en place du Plan Alimentaire Territorial, nous avons eu accès à une subvention accompagnant la mise en place de la loi EgAlim nous permettant de développer des actions autour des thèmes de l'équilibre alimentaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire :

- Intervention du CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'environnement) sur le thème consomm'action et compostage.
- Ateliers autour des fruits et légumes de saison, de l'origine des produits et du gaspillage alimentaire.
- A la cantine les enfants effectuent le tri des déchets et la pesée sous l'œil attentif de Cathy et Julienne.
- A cet effet un composteur a été mis en place dans le parc de l'école.
- Achat de matériel : une cuisinière, un robot et une balance pour les pesées. Ainsi les enfants ont pu cuisiner un repas avec des productions locales.
- Visites et échanges avec des producteurs locaux, qui vont être renouvelés cette année.

RESTAURATION

Nous avons mis en place une aide de l'État permettant un coût différencié des repas à la cantine selon le quotient familial.

Notre commune participe par ailleurs à un travail collectif (Plan Alimentaire Territorial) encadré par Ouest Aveyron Communauté autour de la qualité alimentaire des restaurations collectives du territoire. L'objectif est de construire conjointement avec les fournisseurs de repas, une feuille de route précisant la mise en place des 50 % de produits locaux dont 20 % de produits Bio rendus obligatoires par les lois EgAlim et Climat.

QUALITÉ DE L'AIR

Nous avons été subventionné pour acheter un outil de mesure du taux de CO₂, de température, d'hygrométrie et de pression atmosphérique afin d'assurer un suivi de la qualité de l'air dans l'école, d'améliorer l'efficacité du chauffage et permettre aux enfants de participer à des relevés météorologiques.

INTERVENTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES À L'ÉCOLE

Ouvert à tous les habitants de la commune (ou autres invités exceptionnels qui peuvent enrichir les rencontres) qui souhaitent participer.

Ces interventions, de 15 minutes à une heure max, sont destinées aux petits enfants le matin, ou grands enfants l'après midi, à partir de septembre 2022.

Objectifs :

Créer une instance de rencontre intergénérationnelle, où chaque participant/intervenant partage un savoir-faire, une histoire avec les nouvelles générations, ou tout simplement pour être interviewé par les enfants.

Les élèves vont créer un livre (pour les plus grands) et une guirlande (pour les plus petits), dans lesquels ils laisseront des traces de ce qu'ils ont ressenti, afin de faire appel à la connaissance de leurs émotions.

Pour que les élèves et la communauté de Salles-Courbaties apprennent à se connaître et partagent un moment agréable.

Types d'interventions :

1. Partager un savoir-faire comme faire une recette, cours de respiration, faire de l'aquarelle, confectionner une marionnette, quelques chansons, construction d'un arc, etc.
2. Partager un jeu d'une autre époque ou des jeux contemporains, pourquoi pas ?
3. Partager une connaissance sur les arbres, sur le cycle de vie de libellule, sur l'agriculture, etc.
4. Jeu d'Interviews : les élèves créent des équipes au sein desquelles ils interviewent les parents, pour découvrir leur profession ou leur passion. L'interdit : demander directement quel est leur métier. Les parents peuvent apporter des indices distrayants et autres pour les aider à découvrir leur passion ou leur travail quotidien.
5. Partagez un poème, ou une histoire de vie (ou une histoire favorite bien connue, ou tirée d'un livre) ou une sortie mystère (comme par exemple au jardin de ...), construction d'un thermomètre des émotions, etc.

Inscription pour choisir le jour et l'heure avec Constanza Becker au 07 82 83 31 13.

DÉCOUVERTE D'ARTISTES AVEC LES BIBLIOTHÉCAIRES

Cette année scolaire, deux fois par semaine, les enfants de l'école rencontrent Claude Bouyssel, le mardi après-midi, pour une découverte de la peinture à travers le portrait et les œuvres d'une dizaine de peintres célèbres. La séance se clôture par l'emprunt de livres par les élèves.

Le vendredi après-midi, des villageoises et les bibliothécaires bénévoles telle que Nicole, Michèle D, Elizabeth, Julie, Monique, Syrille... partageant le goût de l'art et de la transmission, animent des ateliers d'art plastique (en lien avec les peintres étudiés) dans l'école.

Si vous souhaitez participer à ce projet, sachez que des dons de matériaux de récupération et des aides ponctuelles seront très certainement les bienvenues tout au long de l'année...

Pour plus d'infos : Claude Bouyssel: 06 81 36 96 35/ Syrille Orry : 06 26 41 29 97.

Urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Après la réalisation du diagnostic, puis du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire de l'intercommunalité, l'équipe municipale a rencontré à plusieurs reprises le service urbanisme d'Ouest Aveyron Communauté en charge de la mise en place du PLUI, dans la phase dite réglementaire.

Un plan de zonage a été réalisé indiquant les différents espaces de la commune : zones naturelles, zones agricoles, zones d'activités, zones urbaines, zones à vocation de tourisme et loisirs. Nous avons également identifié des zones à urbaniser à l'avenir et des orientations d'aménagement selon les superficies qui nous sont attribuées par le PADD.

Nous avons aussi réalisé un inventaire des bâtiments actuellement non habitables, essentiellement des granges, potentiellement voués à des changements de destination pour créer de l'habitat ou de l'activité. Un inventaire du patrimoine et des espaces à protéger a également été effectué.

Ce travail va maintenant être étudié par le bureau d'étude en lien avec OAC, puis celui-ci sera présenté aux habitants en temps voulu. Une enquête publique se déroulera courant 2023 afin de recueillir les demandes, attentes et remarques de la population.

Extrait Le Mag Ouest Aveyron n°7 - Été 2022 :

Concertation PLUI : exprimez-vous



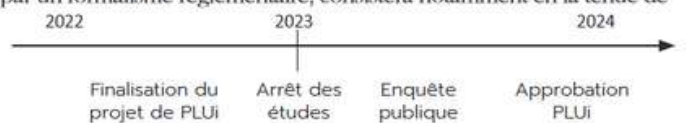
Tout au long de l'élaboration du PLUI, un registre de concertation est mis à la disposition du public. Il permet à chacun d'apporter ses réflexions ou ses remarques sur des sujets d'intérêt général. Ce registre est ouvert jusqu'à l'arrêt du projet, c'est-à-dire jusqu'à la phase finale de l'élaboration du PLUI. Les contributions peuvent se faire :

- **directement au siège de Ouest Aveyron Communauté**, aux heures d'ouverture au public,
- **par mail** à plui@ouestaveyron.fr
- **par courrier** à l'attention de M. Le Président de Ouest Aveyron Communauté - Bâtiment Interactis - Chemin de 13 pierres - BP 421 - 12204 Villefranche-de-Rouergue.

Les demandes sont enregistrées dans ce registre automatiquement, sans accusé de réception.

Un bilan de la concertation sera tiré par le conseil communautaire à l'arrêt du projet. Les particuliers pourront ainsi consulter les réponses apportées par Ouest Aveyron Communauté dans ce document rendu public.

Le zonage du PLUI sera quant à lui consultable pendant l'enquête publique, les habitants pourront alors formuler des demandes relevant de l'intérêt particulier. Cette enquête publique, régie par un formalisme réglementaire, consistera notamment en la tenue de registres papier et numérique et de plusieurs permanences d'un commissaire enquêteur. L'avis d'enquête publique sera largement diffusé, que ce soit dans la presse locale, mais aussi sur les lieux d'affichage habituels et notamment sur le site internet de Ouest Aveyron Communauté.



Calendrier PLUI

PROJETS EN ÉTUDE

Le vieux stade :

La communauté de commune a rendu les compétences « infrastructure sportive » aux municipalités. Nous envisageons de travailler avec les associations pour étudier une réhabilitation de l'espace. Plusieurs idées nous sont déjà parvenues : city stade, skate park, boulodrome, parc pour enfants, création d'un chemin doux entre les bourgs de Salles et de Clauhac pour en sécuriser l'accès.

Ce projet pourrait voir le jour en 2024.

La maison Cavagnac :

Suite au décès de Guy Cavagnac, ses enfants ont décidé de faire don de la maison familiale à la commune.

Cette maison située au n°15 rue du Presbytère (place basse) fait 80m² avec un terrain de 102m².

Lorsque l'acquisition sera actée, une réflexion sera menée en concertation avec la population pour envisager un changement de destination du bâtiment. Commerce de proximité, nouvelle bibliothèque, maison des associations, bistro,... Toutes les idées seront bonnes à prendre.

Ce projet pourrait accompagner notre fin de mandat et voir le jour avec la future municipalité.

En parallèle, nous menons une réflexion en partenariat avec Aveyron Ingénierie sur la mise aux normes de la salle des fêtes de Clauhac.

RECENSEMENT DES PONTS ET MURS

Le Centre d'études et d'Expertise sur le Risque, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) est chargé d'effectuer le référencement et l'évaluation d'une partie des ouvrages d'art sur certaines communes, dont nous faisons partie.

Les ouvrages concernés sont les ponts de plus de 2,00 m d'ouverture (passage sous le pont) ainsi que les murs de plus de 5,00m de long et 1,80m de hauteur soutenant une voie communale.

Il s'agit d'un moyen de connaître le patrimoine ouvrage d'art de la commune et d'avoir des outils pour préparer un suivi et entretien régulier. C'est également un état des lieux indispensable à la bonne connaissance des risques sur les routes et chemins communaux.

Un travail préparatoire a déjà été effectué (21 ponts concernés), reste à repérer les murs avec l'inspecteur d'ouvrage d'art. Une fois une liste établie, nous retournons sur chaque ouvrage pour répondre au questionnaire de recensement du CEREMA et réaliser une évaluation de son état (structure, altérations, actions préventives, urgences...).

Environnement

POINT DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous voulons à nouveau attirer votre attention sur le point de collecte des ordures situé au stade. Certaines personnes profitent de sa situation éloignée des regards pour y déposer meubles, appareils ménagers, cartons d'emballage ou autres déchets non autorisés, au mépris des règles de tri, mais aussi au mépris du bien vivre ensemble et du travail des agents.

Chaque semaine, ce triste spectacle nous plonge dans l'incompréhension et nous interroge sur les moyens pour remédier à cette situation. Que dire, que faire pour que les règles de tri soient respectées ??? Que dire, que faire pour que chaque habitant de notre commune ait conscience qu'il appartient à une communauté dont il faut respecter les règles afin que le quotidien continue d'y être agréable, dans une relation de confiance ???

Alors, une fois encore, nous rappelons :

- Il existe trois types de containers dans les points de collecte : les verts pour le verre, les marrons pour les ordures ménagères, et les jaunes pour les déchets recyclables (dont les cartons d'emballage ne font pas partie).
- L'accès à la déchetterie de Villeneuve et de Villefranche-de-Rouergue est gratuit pour les habitants de la communauté de communes.
- Ce même accès devient payant, via les impôts locaux (14€ par passage), pour tous les habitants de la communauté de communes dès que la mairie dépose à la déchetterie les ordures non réglementaires enlevées au point de collecte du stade.

Ainsi, toute personne contrevenante, fait payer en partie sa négligence aux habitants de la commune.

- Les règles de tri sont consultables dans chaque point de collecte, en mairie et sur le site internet de la communauté de communes ouestaveyron.fr.
- La déchetterie de Villeneuve est située dans la zone d'activité Les Grèzes à Villeneuve. Elle est ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- La Recyclerie du Rouergue à Villefranche-de-Rouergue récupère de l'électroménager endommagé ou tout autre objet dont vous souhaitez vous séparer.
- La mairie distribue gratuitement une fois par an des sacs poubelles jaunes.

Dans l'espoir d'être enfin entendus ...

CHANTIER COLLECTIF - NETTOYAGE DE LA DIÈGE

Une belle équipe de bénévoles s'est réunie début juillet, armée de bêches, râteliers et chaussée de bottes et s'est activée dans le cours de la rivière pour en améliorer l'écoulement. Reste à continuer sur la deuxième partie, dont la cascade. Une date sera prochainement proposée, quand il y aura de l'eau !



Animation / Culture

FÊTE DE LA SOUPE - SAMEDI 5 NOVEMBRE 2022

Nous nous retrouverons enfin cet automne avec grand plaisir, après deux années de suspension de cette fête.

Plusieurs animations seront proposées : jeux en bois pour petits et grands, jeux de piste, rampeau, pétanque, pêche aux canards, lecture musicale pour les plus petits, une initiation au foot, musique, jeu de photo-orientation dans le village. Plus d'informations à venir...

Pour rappel, cette journée est une occasion pour chaque association du village de présenter ses activités, ses actualités et d'échanger avec les habitants. Et bien entendu, il y a un repas ! Chaque association prépare une soupe. L'entrée coûte 3€, puis soupe à volonté ! Les recettes de la journée sont reversées à l'inter-association dont chaque association du village est membre. Cet argent permet d'investir dans des projets communs ou de soutenir des projets internes aux associations.

Journée en perspective remplie d'échanges, de lien, façon aussi d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune depuis deux ans.

NB : Pour les raisons actuelles sanitaires, il est recommandé d'amener ses couverts et son bol .

PARENTHÈSES DE VIES RURALES

Exposition photos itinérante, du 17/10 au 7/11 au foyer rural à Salles-Courbaties. Pendant 6 mois le Point Info Séniors a sillonné le territoire à la rencontre des séniors souhaitant partager un souvenir, une passion ou un savoir-faire... Ces moments privilégiés ont donné naissance à une exposition de photos unique : Parenthèses de vies rurales.

Venez découvrir des instants de vie aussi touchants que surprenants !

FESTIVAL CHORAL INTERNATIONAL

Salles-Courbaties a eu le grand plaisir d'accueillir « Les Pastoureaux », petits chanteurs belges de Waterloo. Ce chœur de 40 enfants de 8 à 15 ans a porté la joie de chanter et a fait vibrer les murs de l'église de Salles-Courbaties par de la musique sacrée, classique, traditionnelle et populaire (allant du Miserere à Frère Jacques). De très bons moments d'écoute, d'émotion et de beauté.



Le festival sera là l'an prochain avec dans son répertoire, de la musique sud-américaine.

PHOTOS

Les bourgs de Salles-Courbaties et Clauhac vont être redécorés de nouvelles photos (cartes postales anciennes), certaines refaites et d'autres rajoutées.

A vous de (re)découvrir, au détour des ruelles, le village en noir et blanc !

DÉCORATION DU VILLAGE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La municipalité fera appel courant novembre aux villageois, petits, grands et très grands... pour préparer, confectionner, relooker, rafraichir les décorations de Noël, afin qu'ENSEMBLE on puisse parer le village de couleurs, objets, etc pour les fêtes de fin d'année. N'hésitez pas à réfléchir, dès maintenant à des idées et envies.

Rendez-vous en novembre.



CONCERT DE LOÏC LANTOINE

Un concert est prévu ce samedi 15 octobre, présenté par Derrière Le Hublot ; Loïc Lantoiné en duo avec François Pierron, contrebassiste.

Loïc Lantoiné, poète, chanteur, parolier à l'émotion vive. On le dit chavireur de rimes et culbuteur de strophes. Ce concert est un petit clin d'œil à ce que notre village a vécu et accueilli il y a tout juste une année. Souvenez-vous ! Le bruit des haches et l'effervescence des jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, charpentiers, forgerons et tailleurs de pierres parcourant le village...

La Halle porte sur ses poutres les vers gravés dans le bois de Loïc Lantoiné en résonance à cette magnifique solidarité, fraternité, amitié, portée pendant la construction de cette bâtisse unique .

Salle des fêtes de la Croix de Lagarde à 20h30. Les billets s'achètent en ligne sur helloasso.fr. Il est fortement conseillé d'acheter les billets à l'avance. Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec les réservations en ligne, 20 places sont à réserver auprès de la secrétaire de mairie.

Plus d'infos sur derrierelehublot.fr

Infos diverses

VALORISONS LES SERVICES ET SAVOIR-FAIRE DE LA COMMUNE

Suite à la sollicitation de plusieurs habitants, artisans et entrepreneurs de la commune, nous souhaitons rédiger un bulletin spécial, sorte d'annuaire, afin de recenser et faire connaître les différentes activités, services dispensés sur notre commune.

Ainsi, chaque entreprise/artisan/commerçant, qui aimerait communiquer sur ses compétences, savoir-faire et activités est invité à faire remonter les informations qu'il souhaite communiquer à la mairie. Ces informations doivent être contenues sur une page A4 maximum.

CONSEIL DES SAGES

Quelques personnes se sont manifestées pour intégrer un "Conseil des sages". Pour rappel, l'idée est de créer une instance consultative, de réflexions et de propositions, mais également de mémoire de l'histoire de notre commune. Sans limite de nombre, et sur la base du volontariat, nous souhaitons proposer ce conseil à toute personne de plus de 65 ans. Si vous êtes intéressé, rapprochez-vous de la mairie.

VISITE DU SOUS-PRÉFET

M. Guillaume Raymond, récemment nommé sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, est venu rencontré à sa demande, le maire et l'équipe municipale pour comprendre la gestion au quotidien de notre commune.

Ce fut l'occasion, pour M. le Maire, de présenter les atouts, les forces mais aussi les difficultés et contraintes de notre commune. La présentation de l'évolution historique, démographique et économique du village a permis au sous-préfet de prendre en compte de manière objective, les diverses demandes de subvention en cours.

Les projets futurs ont été évoqués. L'équipe municipale a attiré l'attention du représentant de l'Etat sur la difficulté à gérer aisément un budget communal en lien avec les subventions de l'Etat qui sont versées avec retard, voire diminuées, ce qui pèse sur le budget communal.

Cette réunion a été également l'occasion d'aborder la problématique de la Diège dans sa traversée du village où l'écoulement est compromis par l'accumulation de tuf et autres sédiments ainsi que le manque d'entretien des riverains. A l'avenir, si rien n'est fait, cela pourrait provoquer de graves inondations. Depuis 2016, c'est le 3ème sous-préfet qui a été alerté sur ce dossier. M. Raymond a promis de réunir les quatre instances concernées qui sont l'État, Ouest Aveyron Communauté, le Syndicat des rivières et la Mairie. Il a précisé qu'il porterait une attention toute particulière à ce dossier.

Après cet échange, une visite des lieux s'imposait pour permettre au sous-préfet de se rendre compte « de visu » de la situation. Visite du bourg, des moulins, canaux, rigoles, rives qui courent sous certaines habitations. M. Raymond a estimé que nous devons valoriser tout le potentiel et le dynamisme de notre commune.

Cette rencontre sera, à n'en pas douter, profitable pour la conduite des projets à venir, tout autant que pour les relations collaboratives entre la préfecture et la commune.

Nous le remercions de l'intérêt qu'il porte à notre commune.

POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Plusieurs petites incivilités ont été constatées dans le bourg de Salles-Courbatès.

- Les étangs du moulin de la Pique (chez M. Roumec) et de la Mouline (chez D. Miquel) sont entièrement privés. Concernant la Chaussée, face à la mairie, si le tour est du domaine public, l'étang lui-même est une propriété privée. Pêche et baignade y sont de ce fait interdites, même pour les animaux ! Toute utilisation doit se faire avec l'accord du propriétaire. Exemple : une convention a été signée entre la mairie et le propriétaire de l'étang pour que les cygnes (appartenant à la commune) puissent profiter de l'étang.

- Les lots du lotissement pré Contensou sont du domaine public, il est interdit d'y stationner. Des dégradations y ont été constatées.
- La place de la Chaussée (place de la mairie) est une place publique. Nous sommes tous contents de voir les pétanqueurs y jouer. Cette tolérance doit rester. Amis automobilistes, respectez ce lieu !
- La halle est un lieu public classé ERP (Établissement Recevant du Public), pas un parking ombragé pour voiture, vélo ou moto. Elle n'a pas non plus pour vocation de servir de support publicitaire.
- Il est interdit de stationner (panneau stationnement interdit) le long du parapet du pont devant le presbytère, puisque s'y trouve une trappe d'accès à un canal de dérivation extrêmement utile à la gestion de l'eau. Elle doit donc restée accessible.
- Il est interdit de stationner sur le parvis du monument aux morts et nous vous demandons de ne pas stationner devant l'église.
- Les animaux (chiens) sont interdits aux abords de l'école et doivent être tenus en laisse sur le marché du mardi.
- Le champ limitrophe de la place de la mairie est une propriété privée.

NETTOYAGE DES VOIES

Il revient à chaque citoyen (propriétaire ou locataire) de balayer, laver, retirer les déchets et désherber devant chez lui. Cela concerne les façades, les trottoirs, les caniveaux, sur les voies publiques comme sur les voies privées. A noter qu'il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour désherber.

Dans la mesure du possible, il peut être intéressant d'organiser des moments entre voisins afin d'allier civisme et convivialité !

ARBRE DE BIENVENUE

La municipalité a proposé il y a quelques mois d'offrir un arbre fruitier pour chaque naissance depuis mars 2020.

A ce jour, certaines personnes n'ont pas répondu sur le choix de l'arbre (cerisier, pommier, poirier ou prunier). Merci de finaliser le choix auprès de la secrétaire de mairie rapidement ou de joindre Marie France au 06 81 19 63 77 si cela vous intéresse. L'achat des arbres se fera en novembre. Ils seront distribués dans la foulée .

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ - OUEST AVEYRON COMMUNAUTÉ

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), Ouest Aveyron Communauté souhaite recenser les étudiants en santé de votre commune. En effet, de nombreux jeunes partent faire leurs études (infirmier, orthophoniste, médecin, préparateur en pharmacie, psychologue, ...) et s'éloignent ainsi de leur lieu d'origine. Afin de faire connaître les atouts et les nouvelles orientations en matière de santé de notre territoire, une rencontre conviviale leur sera proposée début 2023.

Votre enfant est concerné, le fils du voisin ou la fille de votre collègue, contactez le CLS. Pour toute information, contactez Mélodie LASSMANN - Coordinatrice du CLS : par mail : contratlocaldesante@ouestaveyron.fr ou par téléphone : 05 65 65 13 20.

FIBRE OPTIQUE

La fibre va être installée dans le bourg de Salles Courbatiès d'ici la fin d'année 2022 et au cours de l'année 2023 pour tous les autres secteurs de la commune.

HORAIRES DE TRAIN

Et oui, nous avons une gare à Salles-Courbatiès ! Ne l'oublions pas. Voici les horaires de train :

AURILLAC > FIGEAC > TOULOUSE

* Ne circule pas les jours fériés (sauf exception précisée dans le renvoi numéroté)	Lun*	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Sam*	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Ven*	Ven*	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Jeu*
	1													2				
	liO Car	liO Train	AURA Car	liO Train	TER AURA	liO Car	liO Train	AURA Car	liO Train	TER AURA	liO Car	liO Train	AURA Car	liO Car	AURA Car	liO Train	TER AURA	AURA Car
Aurillac			6.29		8.24			10.25		12.24			13.25		16.30		18.01	18.40
Ytrac					8.31					12.31							18.08	
Lacapelle-Viescamp					8.40					12.40							18.17	
Pers					8.47					12.47							18.24	
Le Rouget			7.01		8.52			10.57		12.52			13.56		17.02		18.29	19.10
Boisset-Cantal					9.04					13.04							18.41	
Mauris			7.23		9.18			11.19		13.18			14.19		17.24		18.55	19.32
Bagnac			7.31		9.25			11.27		13.25			14.27		17.32		19.02	19.40
Figeac	5.44		7.49		9.39	9.49		11.45		13.39	13.47		14.45	17.45	17.50		19.16	19.57
Capdenac	5.59	6.12	8.04	8.14		10.04	10.14	12.00	12.11		14.02	14.12	15.00	18.00	18.05	18.15		20.08
Salles-Courbatiès		6.25		8.28			10.27		12.24			14.27					18.28	
Villefranche-de-Rouergue		6.40		8.45			10.44		12.39			14.45					18.45	
Najac		6.55		9.00			10.59		12.54			15.00					19.00	
Laguépie		7.05		9.10			11.09		13.04			15.10					19.09	
Lexos		7.13		9.19			11.17		13.13			15.18					19.20	
Cordes-Vindrac		7.23		9.29			11.26		13.22			15.27					19.30	
Tessonnières																		
Gaillac		7.42		9.48			11.45		13.41			15.46					19.49	
Lisle-sur-Tarn		7.49		9.57			11.52		13.50			15.53					19.57	
Saint-Sulpice (Tarn)		8.06		10.07			12.03		14.03			16.03					20.11	
Montastruc-la-Consellière		8.16																
Gragneau				10.19														
Toulouse-Matabiau		8.31		10.31			12.23		14.23			16.23					20.31	
Numéro de circulation	433201	871201	31489	871203	870201	433205	871205	31491	871207	870203	433219	871219	31493	433211	31487	871211	870205	31495

1 Circule le 16 août et le 02 novembre.

2 Circule le 13 juillet et le 10 novembre.

TOULOUSE > FIGEAC > AURILLAC

* Ne circule pas les jours fériés (sauf exception précisée dans le renvoi numéroté)	Lun à Sam*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Sam*	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Ven*	Sam Dim Fêtes	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Tous les jours	Sam Dim Fêtes	Lun à Ven*
	TER AURA	AURA Car	liO Train	TER AURA	liO Train	AURA Car	AURA Car	liO Train	liO Car	TER AURA	AURA Car	liO Train	AURA Car	liO Car	liO Train	AURA Car	liO Train	AURA Car	liO Car
Toulouse-Matabiau			6.53		8.57			13.03				17.04			18.11		19.09		
Gragnague																			
Montastruc-la-Conseillère																			
Saint-Sulpice (Tarn)			7.23		9.18			13.24				17.25			18.32		19.30		
Lisle-sur-Tarn			7.33		9.28			13.34				17.35			18.43		19.41		
Gaillac			7.42		9.37			13.41				17.43			18.50		19.49		
Tessonnières																			
Cordes-Vindrac			8.01		10.00			14.00				18.01			19.09		20.07		
Lexos			8.11		10.09			14.10				18.11			19.19		20.17		
Laguépie			8.19		10.18			14.18				18.19			19.27		20.25		
Najac			8.29		10.28			14.28				18.29			19.37		20.35		
Villefranche-de-Rouergue			8.44		10.43			14.44				18.44			19.53		20.51		
Salles-Courbaties			8.59		10.57			14.59				18.59			20.07		21.05		
Capdenac		8.15	9.15		11.09	11.15	13.15	15.11	15.21		16.49	19.12	19.17	19.17	20.20	20.26	21.18	21.23	21.23
Figeac	6.14	8.30	9.23	10.00		11.30	13.30		15.36	15.46	17.04		19.32	19.32		20.41		21.38	21.38
Bagnac	6.28	8.48		10.14		11.48	13.48			16.00	17.22		19.50			20.59		21.56	
Mauris	6.35	8.56		10.21		11.56	13.56			16.07	17.30		19.58			21.07		22.04	
Boisset-Cantal	6.50			10.36						16.22									
Le Rouget	7.01	9.18		10.47		12.18	14.18			16.33	17.52		20.20			21.29		22.26	
Pers	7.07			10.52						16.39									
Lacapelle-Viescamp	7.14			10.59						16.46									
Ytrac	7.23			11.08						16.55									
Aurillac	7.29	9.50		11.15		12.50	14.50			17.01	18.24		20.52			22.01		22.58	
Numéro de circulation	870200	31472	871202	870202	871204	31488	31474	871216	433216	870204	31498	871208	31490	433262	871210	31492	871212	31494	433266

HORAIRES APPLICABLES DU 2 JUILLET AU 10 DÉCEMBRE 2022

Correspondance liO (car ou train).

Les communes de Naussac, Monteils, Villeneuve d'Aveyron sont desservies par Transport A la Demande (TAD) au départ et à l'arrivée des gares encadrantes les plus proches, désignées par le symbole . Pour plus d'information : **0800 31 31 31** (gratuit ligne fixe) réservation obligatoire 24h00 à l'avance.

Consultez l'empreinte CO₂ de vos trajets en vous rendant sur [sncf.com](https://www.sncf.com)

Retrouvez tous les billets à petits prix sur trainlio.sncf.com et dans nos espaces de vente.

Informations non contractuelles données sous réserve de modifications.

Retrouvez tous vos horaires mis à jour sur le site trainlio.sncf.com et sur l'Appli SNCF.

Le jeudi entre 6h et 11h, la présence du marché rend impossible la desserte de la gare de Villefranche-de-Rouergue par les liO Car, les cars partent de la Place de la Liberté.

Les fiches horaires sont disponibles en impression à domicile ou auprès du guichet le plus proche.



POUR VOTRE CONFORT ET L'AMÉLIORATION DES LIGNES, DES TRAVAUX DE MAINTENANCE SERONT RÉALISÉS DU 12 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE, DU 11 AU 13 NOVEMBRE ET DU 26 AU 27 NOVEMBRE. MERCI DE VOUS REPORTER À LA FICHE HORAIRES «TRAVAUX» SUR VOS CANAUX D'INFORMATION HABITUELS.

PENSEZ À LA LETTRE D'INFORMATION COMMUNALE :

inscription sur le site internet de la mairie : sallescourbaties.fr

Un Qop Ero

Dans un passé qui n'est pas si lointain, dans les diverses foires de nos campagnes, c'était l'occasion de se rencontrer, se retrouver ou prendre des nouvelles de la parenté. Bien sûr, les discussions se faisaient dans les divers "estaminets" où elles finissaient parfois à la nuit tombée, assurant des retours joyeux et parfois faits de plaisanteries.

Les divers attelages se guidaient seuls dans la nuit, habitués qu'ils étaient à suivre leur chemin pour rentrer au bercail, connaissant toutes les haltes.

Le "Jansou" attela son âne, chargea une chèvre qu'il avait achetée et donna rendez-vous à son ami "Pierrou", place de l'église dans notre village, pour boire le dernier verre de l'amitié.

Quelques temps plus tard, nos deux compères étaient installés devant une bonne bouteille pour fêter leurs achats. Les jeunes, qui eux aussi rentraient de la foire, virent attachée au balcon la carriole du "Jansou".

Pendant que nos deux amis se racontaient les dernières nouvelles de leur village, les "galapias" décidèrent de procéder à un échange standard et d'attendre dans la nuit le résultat de leur forfait.

Après un temps indéfini, nos deux compères décidèrent de rentrer, chacun chez soi. Nos "galapias" assistèrent aux bêlements de la chèvre suspendue aux brancards du "carretou" et des "hi han" de l'âne couché sur le plateau arrière.

L'histoire ne nous dit pas si le "Jansou" remit les pauvres bêtes à leur place respective...

